



# Lucens - Info

Le mini journal d'information de la Municipalité de Lucens

Décembre 2009

---

## *Vœux du Syndic*

L'année 2009 qui s'achève a été une année chargée en séances et représentations multiples. 45 séances de Municipalité ont été nécessaires pour gérer les affaires courantes et plus de 50 mises à l'enquête publique ont été déposées. Le Conseil Communal a siégé 4 fois.



Durant cette année, un objet important pour les familles a été présenté par la Municipalité au Conseil communal en date du 30 mars 2009. Il s'agit de la création d'une garderie pour la petite enfance. Cette décision est dictée par une augmentation de la population de notre commune avec la construction d'environ 200 logements qui seront mis sur le marché au printemps 2010.

La société DPR immobilier SA nous a fait don du bâtiment B3 de l'ancien Institut de jeunes filles pour l'aménagement d'une garderie à Lucens. Le montant de Fr. 750'000.00 a été octroyé par le Conseil communal afin de procéder aux transformations nécessaires et aménager le bâtiment aux normes préconisées par les services de l'Etat. Le 27 octobre 2008, Lucens a adhéré au réseau ARAJ Broye Vully. Notre commune y est bien représentée étant donné que M. Sylvain Schüpbach, Municipal, en est le Président du Comité directeur.

La création de crèche nous concerne tous (citoyens, collectivités, entreprises) dans notre quotidien et notre avenir ! L'offre de placement d'enfants de 3 à 36 mois sera un avantage pour les parents de notre localité et des environs. C'est pourquoi la Municipalité s'est engagée à développer une structure d'accueil de la petite enfance prévue pour 40 enfants, elle sera gérée par l'Association « Pomme-Cannelle ».

L'ouverture officielle est prévue le 1<sup>er</sup> janvier 2010. Durant le premier trimestre, une journée porte ouverte sera organisée à l'intention de la population.

En mon nom et au nom de la Municipalité, je vous souhaite mes meilleurs vœux pour de joyeuses Fêtes de Noël, ainsi qu'une bonne et heureuse nouvelle année 2010, remplie de bonheur, de convivialité et de sourires.

Le Syndic  
Etienne Berger

# Administration communale



## Bureaux communaux – Horaire de fin d'année

Les bureaux de l'Administration communale seront fermés du mercredi 23 décembre 2009 dès 16h00 au lundi 4 janvier 2010 à 08h00.

## Séances de Municipalité

A partir du 1<sup>er</sup> novembre 2009, les séances de Municipalité ont lieu le lundi à 17h00.

## Déchetterie de Praz-la-Mort – Horaire de fin d'année

La déchetterie de Praz-la-Mort sera fermée le 25 décembre 2009, ainsi que les 1<sup>er</sup> et 2 janvier 2010.

- Samedi 26.12.2009                    ouvert de 09h00 à 12h00
- Mercredi 30.12.2009                ouvert de 13h15 à 17h00

## Eco point de la place de la Belle-Maison – Horaire de fin d'année

L'Eco point de la place de la Belle-Maison sera fermé le jeudi 24 décembre 2009.



Le ramassage des ordures ménagères aura lieu le mercredi 23 décembre 2009 au lieu du jeudi 24 décembre 2009

## Office des poursuites de Moudon-Oron

Nous informons la population de la fermeture définitive de l'Office des poursuites de Moudon-Oron le 4 décembre 2009.

Ses activités seront reprises par l'Office des poursuites du district de la Broye-Vully à savoir : Rue des Granges 14, Case postale 300, 1530 Payerne

Tél. 026 557 37 50 - Fax 026 557 37 51 - Mail : info.opfpa@vd.ch

## Cartes journalières CFF

La Commune de Lucens met à disposition, en collaboration avec la Société de Développement de Lucens, chaque jour trois cartes journalières pour un prix forfaitaire de Fr. 30.00 la carte (il n'est pas nécessaire de posséder un abonnement CFF 1/2 tarif). Toute personne intéressée peut en faire la demande. Les habitants d'autres communes peuvent également profiter de cette offre pour un prix de Fr. 40.00. Il est préférable, dans la mesure du possible, de réserver vos cartes à l'avance, à la bourse communale, au 021 906 15 59.

## Chantier Av. de la Vignette – Rte de Ponty

### Restriction de circulation

RC 534d

Tronçon Route d'Oulens – et Route de Ponty

En raison des travaux de remplacement des conduites industrielles nécessaires à la mise en séparatif et à la réfection complète de la chaussée de l'Avenue de la Vignette et la Route de Ponty, la circulation sera difficile **du 20 novembre 2009 au 30 septembre 2010.**

Une signalisation est en place. Les usagers de la route sont priés de se conformer à la signalisation mise en place à cet effet et de faire preuve de patience.

La Municipalité de Lucens vous remercie par avance pour votre compréhension.

### Service hivernal - déneigement

Nous nous permettons de vous rappeler que les conditions normales de circulation ne peuvent être maintenues en permanence en cas de neige et de verglas.

Il appartient donc à chacun d'adapter sa conduite aux conditions constatées ou présumées de l'état de la route et d'équiper son véhicule en accord avec les règles de sécurité. Les piétons, chaussés de manière adéquate, seront très attentifs à la circulation.

Notre service de voirie déblaie en premier lieu les axes principaux et ensuite les chemins secondaires. Les trottoirs sont nettoyés au fur et à mesure des possibilités.

Nous vous remercions de votre compréhension.

Nous vous présentons la nouvelle garderie qui ouvrira ses portes le 01.01.2010

Elle se situe à la Route de Moudon 30, 1522 Lucens.

Pour l'inscription de vos enfants, nous vous laissons le soin de prendre contact avec la direction de Pomme-Cannelle, Av. de la Gare 3, 1510 Moudon, Tél. 021 905 33 74.



Nouvelle déchetterie de Praz-le-Mort, inaugurée le 29.08.2009





## **G.E.F.I.B**

Groupement d'Exploitation Forestière  
Intercantonal de la Broye FR / VD

### **Informations générales du GEFIB**

Le GEFIB a été officiellement constitué le 4 mars 2009, après une étude menée par un groupe de travail composé de municipaux, ingénieurs forestiers et gardes forestiers des deux cantons (VD/FR). Ce travail de préparation s'est échelonné sur environ deux ans.

Depuis cette date, le Comité directeur s'est réuni à six reprises, ce qui représente une vingtaine d'heures de travail. Cet important travail a permis la mise en place de notre groupement intercantonal.

Avant l'assemblée constitutive, un groupe de travail s'était mis à la tâche afin de réaliser le "Règlement du Personnel du GEFIB". Ce groupe a tout de suite été confronté aux barrières du fédéralisme. Le groupe a su franchir les obstacles et a pu présenter au Comité de direction un règlement viable pour notre personnel et pour notre groupement.

Ces différences touchaient les assurances sociales, les caisses de pension, les allocations familiales pratiquées de manières différentes par les deux cantons. En trouvant des compromis acceptables, le Comité a résolu l'équation.

A ce jour, la totalité du personnel provenant de l'équipe vaudoise et de l'équipe fribourgeoise a été reprise au sein de la nouvelle entité (GEFIB).

Le Comité directeur est conscient que nous sommes au début d'une longue collaboration et sera attentif à l'évolution financière de nos forêts, avec la participation des cantons. Il est fier d'avoir accompli cette première étape, la création d'un groupement intercantonal qui est le deuxième pour la région, mais le premier dans le canton de Vaud avec autant de communes en gestion "Pot commun".

## **Vente de bois**

Fayard vert	prise en forêt	le stère	Fr.	70.00
Fayard sec	pris au hangar	le stère	Fr.	90.00
Sapin sec	pris au hangar	le stère	Fr.	75.00

### **Frais sciage**

Longueur	50 cm	le stère	Fr.	15.00
Longueur	33 cm	le stère	Fr.	20.00
Longueur	25 cm	le stère	Fr.	25.00
Longueur	20 cm	le stère	Fr.	30.00

### **Frais de bûchage**

Taille	33 & 50 cm	le stère	Fr.	35.00
Taille	25 & 20 cm	le stère	Fr.	40.00

Sac de bûchettes		le sac	Fr.	25.00
Frais de transport		le stère	Fr.	10.00



# Joyeux Noël à tous



# Et bonne année 2010 !



La Municipalité et le personnel communal